

Une ultime page se tourne

Cela fait déjà 35 ans qu'il n'y a plus de pensionnaires au Collège : l'internat a été supprimé à la fin de l'année scolaire 1973-1974.

Mais avec les travaux qui s'annoncent à l'horizon, on va voir disparaître les derniers vestiges de cette époque : les chambrettes du 4^{ème} étage seront démolies pour permettre la reconstruction de nouvelles classes. C'est ce monde d'hier que nous vous proposons de (re)découvrir **le samedi 14 mars de 15h à 17h dans le cadre de l'après-midi portes ouvertes.**

Le pensionnat est créé en 1853, deux ans après l'ouverture du Collège. Ses débuts sont lents: durant sa première décennie, il ne dépasse pas les 40 élèves. C'est à partir de 1865-66 qu'il entame sa croissance avec 53 internes. En 1879, ils sont 109 : à l'époque, près d'un élève sur deux est pensionnaire.

Quelques extraits d'une brochure non datée mais que l'on peut situer, d'après les illustrations, entre 1869 (achèvement de l'église) et 1893 (incendie qui ravage le bâtiment des arcades, dont on ne pourra conserver que la façade du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage) :



C'est dans le bâtiment reconstruit après la seconde guerre qu'ont été aménagées des chambrettes comme celle-ci

SAINT-STANISLAS
l'association des Anciens

Dans une autre brochure « » parue en 1930-31, il est indiqué que le pensionnat coûte 5.600 francs par an.

Au lendemain de la Seconde Guerre, le pensionnat accueille 108 élèves.

APPEL AUX SOUVENIRS

On l'aura compris, l'ambition n'était pas ici de raconter par le menu 120 années d'histoire du pensionnat de Saint-Stanislas : il s'agissait seulement d'épingler deci-delà quelques éléments sur une ligne du temps.

Nous lançons donc un appel à ceux qui furent pensionnaires pour qu'ils nous racontent leurs souvenirs : nous y ferons écho dans un prochain numéro.

Assemblée Générale du 14 mars 2009

à 14 heures 30 – Au Collège

Bienvenue à tous les membres cotisants de l'Association

Extrait du règlement du pensionnat tel que libellé dans le calendrier de l'année scolaire 1962-1963 :

Ordre du jour de cette même année 62-63	
6h30	Lever
7h	Messe, déjeuner, récréation
8h15	Etude
8h45	Classe
(...)	
16h00	Goûter, récréation
16h30	Etude
19h15	Souper
19h45	Etude les lundis et mercredis. (*)
20h15	Etude
20h45	Coucher
Samedi après-midi :	
13h30	Etude
15h45	Départ.
(*)Récréation les mardis, jeudis, vendredis et samedis	

Extrait du règlement de la dernière année de l'internat, en 1973-1974

« Les samedis ou veilles de congés, les pensionnaires rentrent en famille. Ils quittent le collège à la fin de la classe et y reviennent pour l'heure de la reprise des cours. Le collège se réserve de supprimer ou d'abrèger le retour en famille pour ceux dont le travail ou la conduite n'aurait pas donné satisfaction. »

Ordre du jour de cette même année 73-74	
7h	Lever, prière, déjeuner.
7h55	Etude libre avec possibilité de participer à la messe de 8h.
8h30	Classe
(...)	
16h	Etude
19h10	Souper, récréation
20h30	Montée en chambre pour les 4-7(*)
22h15	Coucher pour les Rh-3 (cycle supérieur, les 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} actuelles).
(*) NDLR : les 7 ^{ème} Préparatoire – c'est-à-dire les 6 ^{ème} primaire - et les 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et 4 ^{ème} Latines - c'est-à-dire les élèves de 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années du secondaire)	

A la fin de l'année scolaire 1973-1974, le Collège décide donc de fermer son internat, qui ne compte plus qu'une quarantaine d'élèves :

écrit à l'époque « ».